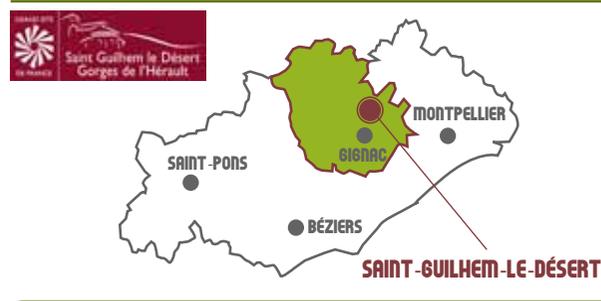


- 1 De la place du village (P), suivre la rue du Bout-du-Monde qui sort du village.
- 2 Entre les dernières maisons, emprunter à droite le chemin caladé (pavé) qui monte vers le château. Il s'élève au-dessus du village et atteint le cap de la Crous (au col de la Croix).
- 3 Laisser à droite le sentier allant au château (propriété privée, interdit du public) et suivre le chemin à gauche, encore caladé par endroit. Dépasser un sentier à droite et poursuivre la montée en lacets jusqu'à une bifurcation.
- 4 Ignorer le sentier à gauche et continuer en face. Franchir une combe, puis cheminer dans le sous-bois et passer un calvaire pour atteindre l'ermitage de Notre-Dame-du-Lieu-Plaisant ou de-Belle-Grâce (source sous le rocher derrière l'ermitage).
- 5 À l'oratoire Saint-Joseph, continuer tout droit. Le chemin grimpe en lacets jusqu'au cap du Ginestet le matériau qui compose le site est de la dolomie : une roche ruiniforme ; la vue s'étend sur la grande barrière corallienne fossile de la Séranne. Redescendre dans la forêt de pins de Salzman en direction des Lavagnes et atteindre un croisement.
- 6 Emprunter à gauche la piste qui serpente à flanc de colline.
- 7 Au niveau du col de la Pousterle, quitter la piste et s'engager à gauche dans la brèche pour franchir ce col. Redescendre par le sentier à travers la garrigue.
- 4 Descendre à droite par le sentier de montée, retrouver le cap de la Crous, le chemin du château et le village.



Au cœur d'un paysage ruiniforme (calcaire dolomitique) recouvert d'une garrigue odorante, un îlot de fraîcheur abrite Notre-Dame-du-Lieu-Plaisant. L'ermitage, dont la présence est attestée depuis le XIV^e siècle, fut occupé par les moines responsables de l'hôpital de l'abbaye de Gellone.



- Saint-Guilhem-le-Désert, à 47 km au nord-ouest de Montpellier par les N 109, A 750, D 32, D 27 et D 4.
- P (GPS : N 43°44'02.9" E 3°32'52.8") parking dans le village (payant).
- Navette estivale gratuite : Pont du Diable - Saint-Guilhem-le-Désert, renseignements à l'Office de tourisme



Sur le territoire de la commune de : **SAINT-GUILHEM-LE-DÉSERT**

■ **Office de Tourisme Intercommunal Saint-Guilhem-le-Désert – Vallée de l'hérault*****
 Gignac : 04 67 57 58 83, Saint-Guilhem-le-Désert :
 04 67 56 41 98, Pont du Diable – Maison du Grand Site :
 04 67 56 41 97, www.saintguilhem-valleeherault.fr



■ **Communauté de Communes Vallée de l'Hérault**
 04 67 57 04 50, www.cc-vallee-herault.fr

■ **Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de l'Hérault**
 04 67 41 78 58 - <http://herault.ffrandonnee.fr>



Itinéraire aménagé, balisé et entretenu par le Conseil Général de l'Hérault.
 Le nom Fiche Rando Hérault® est une marque déposée : nul ne peut l'utiliser sans l'autorisation du Comité Départemental de Randonnée Pédestre.

Notre-Dame-du-Lieu-Plaisant

Saint-Guilhem-le-Désert
CŒUR D'HÉRAULT

Fiche
rando
Hérault®
Le Languedoc

Papier issu de forêts gérées durablement. Ne pas jeter sur la voie publique.

10km

DIFFICILE / 3'30



Conception : CDRP34, Nicolas Vincent Editions /
 Illustration : Fabrice, CDRP34, CDRP34 /
 Impression : Eclair, 34135 Magador, décembre 2012.



IGN (échelle) n° 2642 ET
 © IGN 2010 - reproduction
 interdite - autorisation n°32-11.13

LÉGENDE DE LA CARTE

- Tracé de l'itinéraire
- ① Repères chiffrés
- P Parking
- ▲ Danger
- 👁 À voir
- 👁 Point de vue

- ### CODE DE BALISAGE
- Bonne direction
 - Changement de direction
 - Mauvaise direction



LE CHÂTEAU DU GÉANT

Le village de Saint-Guilhem-le-Désert est dominé par les ruines du château du Géant, dont l'édification serait antérieure à celle de l'abbaye de Gellone (XI^e siècle). Une légende médiévale entoure ce lieu mystérieux. Un géant y aurait vécu, terrorisant les habitants du village. Il avait pour seule compagne une pie. Vivant sur les hauteurs, il avait pour habitude de se faire approvisionner quotidiennement en eau par une servante. Le guerrier Guilhem, soucieux de rendre aux villageois leur sérénité perdue, décida d'aller affronter le géant. Un matin, le valeureux se déguisa en servante, et fit mine de porter de l'eau pour parvenir à entrer dans la forteresse. Il parvint à terrasser son adversaire au terme d'un combat épique.

Attention, l'accès aux ruines du château est interdit pour des raisons de sécurité.



L'ERMITAGE NOTRE-DAME-DU-LIEU-PLAISANT

Autre site remarquable niché au cœur du massif, l'ermitage de Notre-Dame-du-Lieu-Plaisant est un petit sanctuaire accroché à la roche, habité par les moines de Gellone dès le XIV^e siècle.

De nos jours, deux pèlerinages animent l'humble sanctuaire. Chaque lundi de Pâques, les habitants se rendent en ce lieu sacré pour remercier la Vierge de sa protection contre la peste en 1628. Ils empruntent une seconde fois le chemin sinueux jusqu'à l'ermitage le deuxième dimanche d'octobre, pour accomplir le vœu fait en 1724, en pleine crue du Verdus, pour obtenir la protection de Notre-Dame contre l'inondation. La statue de la Vierge du XVII^e siècle qui ornait l'ermitage, est aujourd'hui conservée dans l'absidiole sud de l'église du village.



LE PIN DE SALZMANN

La forêt de Saint-Guilhem-le-Désert compte un boisement important de pins de Salzman. On ne retrouve que très rarement cette sous-espèce du pin noir, identifiable à sa silhouette caractéristique. Son port étagé rappelle une taille d'arbre en nuage. Ses aiguilles sont souples et d'un vert éclatant. À une époque lointaine, il était très répandu sur le pourtour méditerranéen, mais les variations climatiques de la période interglaciaire ont favorisé le développement d'autres essences, comme le chêne blanc.

Le pin de Salzman fait aujourd'hui figure de relique, et n'est plus présent que sur quelques stations dans le sud de la France. La forêt domaniale de Saint-Guilhem-le-Désert, qui constitue l'un des boisements les plus importants, fait l'objet de toute l'attention de l'Office National des Forêts.



De violents incendies en 1973 et 1984 ont réduit en cendres 700 hectares de boisement de pins de Salzman : la température atteinte, proche des 1000°C, a rendu impossible tout plan de reboisement par la suite.

À VOIR

- **Le Pont du Diable et l'abbaye de Gellone**, monuments inscrits au patrimoine mondial de l'Humanité par l'UNESCO, au titre des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France.
- **La grotte de Clamouse, le musée du Village d'antan, Argileum : la maison de la poterie.**

À DÉGUSTER

- **Les vins de la vallée de l'Hérault**, à la vinerie de la Maison du Grand Site : 04 67 57 41 98.

À SAUOIR

- « **Saint-Guilhem-le-Désert - Gorges de l'Hérault** » a obtenu le label Grand Site de France en 2010, récompensant une gestion durable, et le développement d'un tourisme soutenable et respectueux de l'environnement.